### res horridaes de l'embror

Le chômage est un déséquilibre économique et un « fléau social » Économiquement, il diminue le pouvoir d'achat de l'individu qui y es confronté, ce qui peut impacter la consommation. Par ailleurs, l'acti inoccupé diminue les recettes fiscales et sociales (impôts sur le revenu cotisations) et accroît les dépenses de l'État (allocations). Sociale ment, il peut conduire à l'exclusion sociale tant le travail est un facteu de sociabilité. L'État cherche donc à corriger ce dysfonctionnement.

# Différencier les politiques actives/passives de l'emploi

- On qualifie d'actives les politiques de l'emploi visant à créer des postes à pourvoir afin de les proposer à la population active (ex. : baisse de la fiscalité des entreprises).
- On qualifie de passives les politiques de l'emploi visant à réduire la population active (incitation à l'allongement de la durée des études, abaissement de l'âge de départ à la retraite, incitations aux pré-retraites, politiques anti-natalistes, contrôle des flux migratoires...) ou rendre la situation de chômage supportable (indemnisations).

#### Remarque

Bien que ne réduisant pas la population active au sens strict, la réduction légale du temps de travail est une politique passive puisqu'elle ne cherche pas à créer de l'activité mais à partager celle existante en parts plus petites.

## La mise en œuvre des politiques actives

Les politiques actives visent à créer de l'activité en incitant les entreprises produire par :

Des **allégements d'impôts** pour diminuer les coûts de production.

Des **incitations ciblées** à la consommation (ex. : crédit d'impôt pour la transition énergétique).

MAIS... cela diminue les recettes fiscales, ce qui n'est pas toujours compatible avec les politiques de maîtrise des déficits.

Des **commandes de l'État** (ex. : en MAIS... cela accroît les dépenses publiques

Une <b>diminution des coûts salariaux</b> ou au	MAIS cela peut impacter à la baisse le
moins leur stabilité (ex. : absence de « coup	pouvoir d'achat des ménages si la stabilité
de pouce » à la hausse du Smic).	des prix ne suit pas celle des salaires.
Une <b>réglementation du travail</b> permettant	Ces aspects réglementaires sont traités
un équilibre flexibilité/sécurité pour inciter	dans la partie « droit » de ce thème, fiches
les entreprises à embaucher.	38 à 42.

- On assiste en outre à des réformes récentes destinées à renforcer l'adéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail afin de limiter les situations paradoxales de chômage et de pénurie d'emplois sur la même période :
- hausse de la formation : augmentation des heures annuelles et du plafond de cumul ;
- création de conseillers emploi dédiés pour certains chômeurs en grande difficulté bénéficiant d'un « accompagnement renforcé ».
- Les évolutions du fonctionnement de Pôle Emploi se poursuivent avec une redéfinition à venir de « l'offre raisonnable d'emploi » puis un suivi accru des démarches de retour à l'emploi.

## La mise en œuvre des politiques passives

■ Elles peuvent consister à réduire la population active :

Abaissement de l'âge de <b>départ à la retraite</b>	MAIS cela génère un problème de financement de l'assu- rance vieillesse
Incitation à la <b>poursuite</b> <b>d'études</b>	MAIS cela génère une hausse des dépenses publiques
Limitation la <b>natalité</b> (poli- tiques « malthusiennes »)	MAIS cela diminue la consommation à court terme et déséquilibre le financement de la protection sociale à long terme

■ On assiste en outre à des réformes récentes, notamment dans le **finance-ment de l'assurance chômage** pour les salariés démissionnaires et les travailleurs indépendants dans des cas précis. Des pistes sont également étudiées pour permettre l'évolution des règles en direction de population cible.

#### Exemple

Pour favoriser l'emploi des personnes handicapées, il est étudié d'alléger les aspects administratifs spécifiques, de refondre les systèmes de financement, de profiter de la montée en puissance du travail à distance...